

DEL-2024-332

Nombre de membres en exercice

95

Présents et représentés

94

Délibération

Date de mise en ligne

7 JANV. 2025

Déposée en Préfecture le

7 JANV. 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY

SEANCE du 19 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le dix neuf du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni Centre des Congrès - Salle de l'Europe en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jean-Pascal ALBRAN, ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Henri CHAUMONTET, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Jean-Luc RIGAUT, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIANT, Philippe ABRAHAMI (suppléant de Vanessa BRUNO)

Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Anthony GRANGER, Olivier BARRY à Odile CERIATI-MAURIS, Marie BERTRAND à Alexandra BEAUJARD, Bilel BOUCHETIBAT à Christian PETIT, Stéphane BOUCLIER à Christian ANSELME, Corinne BOULAND à Christiane LAYDEVANT, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Marion LAFARIE, Lola CECCHINEL à Bénédicte SERRATE, Martine COUTAZ à Philippe MORIN, Fabien GERY à Etienne ANDRÉYS, Fabienne GREBERT à Guillaume TATU, Aurélie GUEDRON à Pierre-Louis MASSEIN, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Elisabeth LASSALLE à Nicole BLOC, Benjamin MARIAS à Nora SEGAUD-LABIDI, Michel MUGNIER-POLLET à Jean-Pascal ALBRAN, Marie-Luce PERDRIX à Jean-Luc RIGAUT, Tony PESSEY à Michel BEAL, Agnès PRIEUR-DREVON à Bruno LYONNAZ, Marc ROLLIN à Magali MUGNIER, Yannis SAUTY à Chantale FARMER

<u>Etait excusée</u> Frédérique KHAMMAR AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20241219-15956-DE-1-1 en date du 07/01/25 ; REFERENCE ACTE : DEL-2024-332

Magali MUGNIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

TARIFS 2025 - VENTE DE L'EAU POTABLE

Pierre BRUYERE, rapporteur

Conformément à la délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy n° DEL-2021-340 du 16 décembre 2021 relative à l'harmonisation des tarifs de vente de l'eau potable, et afin de couvrir les charges nécessaires au financement du service, ces tarifs sont caractérisés notamment par :

- une tarification homogène à l'échelle du territoire du Grand Annecy pour une égalité de traitement des abonnés du territoire ;
- une part fixe modérée et une part variable progressive, applicables à chaque abonné;
- une progressivité de la part variable au-delà de 200 m³ pour préserver l'équilibre des contributions entre usagers domestiques et non domestiques et inciter les plus gros consommateurs aux économies d'eau.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE:

de valider les tarifs joints en annexe, applicables au 1er janvier 2025.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR: 94

Le Secrétaire de séance,

Magali MUGNIER

Pour extrait conforme Pour la Présidente et par délégation, la Directrice Générale,

Virginie AULAS.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Tarifs de vente de l'eau potable année 2025 (En EURO H.T.)

	Tarif 2024 (€ HT)	Tarif 2025 (€ HT)	Augmentation (€ HT)	Augmentation % 2024/2025	
Part fixe	41,00	41,00	0	0	
Part variable					
0-200 m3	1,395	1,545	0,15	10,75 %	
Part variable					
> 200 m3	1,831	2,028	0,197	10,76 %	
Prix du m3 pour une consommation de					
référence de 120 m3	1,74	1,88	0,14	8,04 %	

POUR LES 47 BASSINS-FONTAINES COMMUNAUX, FONCTIONNANT EN CIRCUIT OUVERT, SUSCEPTIBLES D'ETRE FERMES LORS DES ARRETES DE SECHERESSE OU AUTRES DIFFICULTES SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE :	Tarif 2024 (€ HT)	Tarif 2025 (€ HT)	Augmentation (€ HT)	Augmentation % 2024/2025
4 BASSINS A ALBY-SUR-CHERAN 5 BASSINS A ALLEVES 5 BASSINS A ANNECY				
1 BASSIN A FILLIERE 24 BASSINS A TALLOIRES-MONTMIN 7 BASSINS A SAINT-EUSTACHE 1 BASSIN A VILLAZ				
PART FIXE PART VARIABLE	41,00	41,00	0	0
le m3	0,575	0,725	0,15	26,08 %